

# Biosécurité des entreprises transport

## Coordonnées et description du lieu

Identification du lieu	Transport de Porcs Vivants inc. NILO
Nom du responsable	Léo Leporc
Date de l'évaluation	2018-03-22
Consultant (option)	Léo Leporc
Adresse	St-Jambon
Nom de l'auditeur	Hélène Fecteau

**ARGENT**

## Résultat de l'audit en biosécurité

Composantes	Facteur de risque	Points	%
Installations et équipements	15	651/860	76%
Procédures et protocoles	30	1115/1620	69%
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>1766/2480</b>	<b>71%</b>

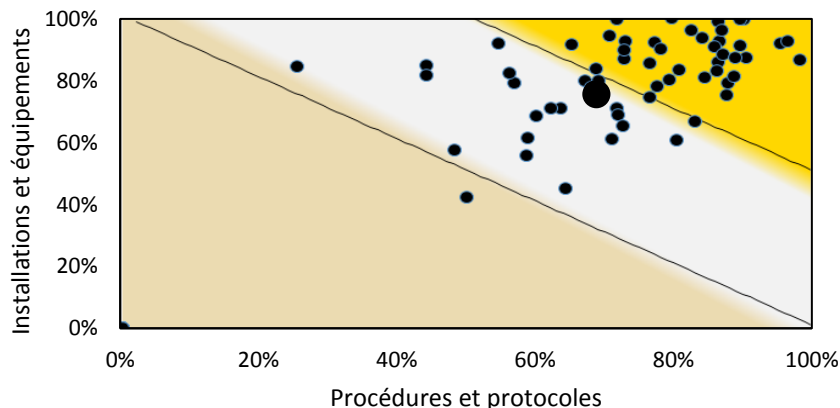
### Conformité aux recommandations des experts

Pointage global (moyenne des facteurs de risques)	71%
Pointage moyen (moyenne des deux composantes)	72%

## Statistiques comparatives (références 2017-08-30)

Statistiques sur les participants	Nombre	%
Lieux dans la zone OR (pointage moyen supérieur à 75 %)	36	60%
Lieux dans la zone ARGENT (pointage moyen entre 50 et 75 %)	23	38%
Lieux dans la zone BRONZE (pointage moyen inférieur à 50 %)	1	2%
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>100%</b>

Position du lieu (le no 1 est le meilleur)	Rang	Rang (%)
Installations et équipements	44/60	73%
Procédures et protocoles	42/60	70%
Pointage moyen (moyenne des deux composantes)	42/60	70%



# Biosécurité des entreprises transport

**L'audit a permis d'identifier 19 mesures qui ne sont pas totalement conformes**

**Liste des 10 mesures jugées les plus importantes pour améliorer la biosécurité**

	Q01. Au moins une fois par année, des employés reçoivent une formation continue sur la biosécurité et le lavage des véhicules de transport, dispensée par une tierce partie indépendante ou par à une formation en ligne. (P-50 pts)		-49
	Q06. La conception de la station de lavage permet aux véhicules lavés de traverser le bâtiment et ainsi prévenir la circulation sur les voies de passage des camions sales. (I-50 pts)		-49
1	Q10. Le plancher, le plafond et les murs de la station de lavage sont fabriqués avec des matériaux lavables et non poreux (absence de bois). (I-100 pts)	-50	
	Q12. Dans la station de lavage, il existe des divisions physiques, permanentes ou amovibles, pour séparer les véhicules de transport. (I-50 pts)		-49
	Q13. Les activités de mécanique et d'entreposage sont séparées de l'activité de lavage. (I-50 pts)	-25	
	Q14. La circulation des véhicules et des employés dans les bâtiments est effectuée de façon à prévenir la contamination des véhicules propres. (P-50 pts)		-49
	Q26. Les véhicules de transport sont complètement séchés avant de reprendre la route. (P-100 pts)		-99
1	Q27. Durant le processus d'assainissement, tous les équipements du camion ou de la remorque (pelles, panneaux, etc.) ainsi que les bottes sont lavés, désinfectés et séchés. (P-100 pts)		-99
	Q33. Après le chargement ou le déchargement des porcs, les vêtements et les bottes de travail souillés sont enlevés avant d'entrer dans la cabine du camionneur. (P-100 pts)		-99
	Q36. Le transporteur utilise une station d'écurage autre que celles qui sont accessibles sur les sites des centres de rassemblement et des abattoirs. (P-50 pts)	-25	

## Commentaires et recommandations

Cet audit en biosécurité dans le transport a été réalisé dans le cadre du projet « Initiation d'une approche sectorielle globale pour le contrôle du SRRP », financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Les Éleveurs de Porc du Québec (EPQ). Ce projet est réalisé par l'équipe santé et biosécurité du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ).

**Signature**